RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **RAPPORT N° 53**

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

DGA de l'Administration Générale
Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 14 AVRIL 2026
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : BP 2026 - Laboratoire départemental d'analyses des Bouches-du-Rhône.

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le budget primitif (BP) du laboratoire départemental d'analyses (LDA) pour l'exercice 2026 présente les données suivantes :

Libellé	BP 2025	BP 2026	Evol. (%)	Evol. (K€)
Recettes	**8 926,7**	**8 563,9**	**-4,1%**	**-362,8**
Fonctionnement	8 746,7	8 423,9	-3,7%	-322,8
Investissement	180,0	140,0	-22,2%	-40,0
Dépenses	**8 926,7**	**8 563,9**	**-4,1%**	**-362,8**
Fonctionnement	8 524,7	8 183,9	-4,0%	-340,8
Investissement	402,0	380,0	-5,5%	-22,0

Crédits réels, chiffres exprimés en milliers d'euros

1 – La situation des recettes

Les recettes du budget annexe du LDA sont en baisse de 362,8 K€ en 2026. Elles s'inscrivent dans le respect des axes stratégiques de la politique du laboratoire départemental, conformément aux politiques du Département et des orientations commerciales. Elles tiennent compte de l'activité courante et du versement de la compensation du mandat de service d'intérêt économique général (SIEG) national et du SIEG local.

Ainsi, les recettes de fonctionnement corrélées à une activité soutenue sont prévues à hauteur de 7,8 M€ (-2,65 % par rapport au BP 2025) au titre des prestations d'analyses dont la compensation du mandat SIEG national de 1,3 M€. Les recouvrements sur sécurité sociale, organismes mutualistes et autres redevables participent pour 295 K€ (520 K€ au BP 2025 soit -43,27 %) et la

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145029-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

fraction, stable, de la dotation générale de décentralisation pour un montant de 149 K€.

Une subvention d'investissement du budget général, reconduite pour 140 K€ est sollicitée afin de financer l'amélioration des performances énergétiques, la sécurité du personnel et la lutte contre les troubles liés à la vétusté.

2 – La situation des dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont réduites de 340,7 K€.

Malgré la croissance des charges de personnel (+ 169,1 K€ / + 3,5 %), la variation des charges à caractère général (- 455,9 K€ / - 12,6 %) contribue à cette baisse.

Les charges de personnel (près de 5 M€) intègrent la prise en compte du glissement vieillesse technicité (GVT), les hausses de charges afférentes aux nominations suite à la réussite aux concours et à la commission de promotion et d'avancement (CPA), et la hausse de l''IFSE pour les techniciens paramédicaux en lien avec le Ségur de la santé.

Les postes des charges à caractère général sont en majorité à la baisse, comme celui, par exemple, des fluides et énergie (199 K€, contre 370 K€ au BP 2025), ou les achats de produits pharmaceutiques (1,1 M€ contre 1,3 M€ au BP 2025).

Seuls quelques postes comme celui des contrats de prestations de services (692,1 K€ contre 635 K€ au BP 2025) ou des honoraires médicaux et paramédicaux (125 K€ contre 110 K€ au BP 2025) connaissent une majoration.

Les dépenses d'investissement concernent :

- les dépenses pour le bâtiment (140 K€) : financées par une subvention du budget général (poursuite de la mise en place d'actions pour améliorer les performances énergétiques, la sécurité du personnel et lutter contre la vétusté sur les réseaux d'eau) ;

- les matériels de laboratoire (200 K€) et les véhicules (40 K€) : afin de garantir un niveau technique répondant aux exigences de la règlementation et des clients.

3 – Les crédits d'ordre

Ils sont constitués des dotations aux amortissements (289 K€) et de la quote-part des subventions d'investissement (49 K€).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145029-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145029-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CD-2026-04-14-53

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 14 AVRIL 2026

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : BP 2026 - Laboratoire départemental d'analyses des Bouches-du-Rhône.

L'an deux mille vingt-six, le mardi quatorze avril à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINE, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :
Mme Sophie CAMARD, Mme Samia GHALI, M. Anthony KREHMEIER.

Donne(nt) pouvoir :
Mme Sabine BERNASCONI à M. Yves MORAINE, Mme Laure-Agnès CARADEC à M. Didier REAULT, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, M. Sylvain DI GIOVANNI à Mme Agnès AMIEL, M. Gérard FRAU à Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI à M. Azad KAZANDJIAN, Mme Mandy GRAILLON à M. Martial ALVAREZ, M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO, M. Thierry SANTELLI à Mme Alison DEVAUX.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145029-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CD-2026-04-14-53

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 14 AVRIL 2026

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : BP 2026 - Laboratoire départemental d'analyses des Bouches-du-Rhône.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 14 avril 2026, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la maquette budgétaire ci-annexée,

A décidé :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2026 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses (LDA) ;

- de préciser que ce budget primitif est adopté, sans vote formel, par chapitre, selon l'instruction comptable M57 et les règles de gestion applicables au budget principal ;

- d'autoriser des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des section (fonctionnement et investissement).

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145029-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Adopte à l'unanimité

Pour : 47
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINE, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 8
Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Yannick OHANESSIAN, Mme Josette SPORTIELLO, M. Ahmed HEDDADI.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Nathalie CAROLLO

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145029-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026